

•
• **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
• **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 28 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE et Jean Luc PIANZI **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Martine BENJAMAA, Catherine CLAYEUX, Daniel BOUR, Roland DAMOTTE, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Frédéric ROUSSE, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, Dominique TRELA et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Sandrine LARCHER, Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER, Dominique TRELA à Jean Luc PIANZI et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 janvier	Le 18 janvier	En exercice	50
		Présents	35
		Votants	38

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Catherine CREPIN est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2021-01-08 Budget Eau-Renouvellement réseau principal de Froidefontaine-DETR

Rapporteur : Thierry MARCJAN

Il est nécessaire de renouveler le réseau vétuste de Froidefontaine, qui a déjà subi deux fuites cet hiver.

Dans ce but, une nouvelle conduite Ø150mm sera posée, sur environ 1700 mètres, et soixante-trois branchements particuliers seront repris.

Cette opération est mutualisée avec celle d'assainissement collectif.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses HT estimées		Recettes HT estimées	
Travaux (réseau)	420 000,00 €	État DETR 2021	100 000,00 €
		24%	
		Autofinancement	320 000,00 €
		76%	
Total dépenses	420 000,00 €	Total recettes	420 000,00 €

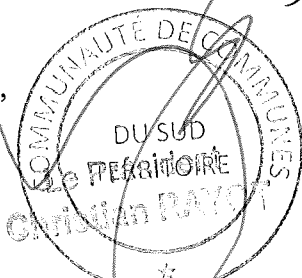
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter l'opération qui s'élève à 420 000 euros HT,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- de solliciter une aide financière au titre de la DETR 2021, d'un montant de 100 000 euros au taux maximum d'intervention,
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 29/01/2021

Le Président,



Le Président,

